



## UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lundi 29 août 2022

CA en distanciel

Présents : François AMBOLET, Bernard BODIN, Ariane CHARTIER, Françoise CLAUDEL Françoise, DAVID-SCIARA, Monique FALLEAU, Belén JEANNE, Michèle JEGAT, Geneviève LANGLOIS, Christian LATRY, Yvon LE GALL, Lisette LE TEXIER, Céline MENIL, Christine MIEGGE, Nicole PETITOT, Marie-Denise RISS-COLY Stéphane RAVAILLE.

#### **1. CR du CA**

- CR du CA du 13/06\_

En page2 : rectifier date du prix de la recherche- CR AG

*Contre : 0    Abstention : 0    Pour : adopté à l'unanimité*

Ecrire le nom de Françoise DAVID-SCIARA en majuscules

Remplacer UTL Poitiers par UIA Poitiers

*Contre : 0    Abstention : 0    Pour : adopté à l'unanimité*

#### **2. Modification du bureau**

-Du fait du retrait de son Université de l'UFUTA, Yvon LE GALL ne peut plus rester vice-président. Il prend comme Marie- Denise RISS-COLY le statut de « personne qualifiée ».

Le Président propose qu'il soit cependant désigné Co-président du Comité scientifique

*Contre : 0    Abstention : 0    Pour : adopté à l'unanimité*

Le Président propose ensuite que Geneviève LANGLOIS qui souhaite s'impliquer davantage dans ufuta le remplace comme 1ère Vice-présidente

*Contre : 0    Abstention : 0    Pour : adopté à l'unanimité*

#### **3. Bilan des Assises 2022**

Le Président propose d'ajouter ce point à l'ordre du jour dans l'objectif d'élaborer un outil d'aide pour la nouvelle équipe qui aura la charge d'organiser les prochaines assises : il souhaite en effet que soient analysés les éléments positifs et les éléments négatifs de ces assises afin d'améliorer le fonctionnement des assises.

Avant de passer la parole au président de l'UTL de Haute-Mayenne, Stéphane RAVAILLE tient à mettre en avant la qualité de l'accueil et du travail pour l'organisation de ces Assises. Il souligne le rôle important et très efficace de la « maîtresse » des horloges ; il remercie chaleureusement l'équipe de Mayenne pour la qualité des contacts lors de cette rencontre.

Pierre DOUILLET exprime sa grande satisfaction ainsi que celle de toute l'équipe de Mayenne ; le défi à relever pour l'UTL a été réussi. Il regrette toutefois le petit nombre de participants et que les adhérents de l'UTL ne soient pas venus en nombre assister aux conférences. Il fait ensuite état des difficultés rencontrées pour obtenir les documents des intervenants.

S'agissant du bilan financier : il n'est pas terminé suite à quelques complications avec les services administratifs universitaires pour l'UTL de Poitiers notamment et lié à de petites difficultés avec le prix de la Recherche, mais il est moins élevé que prévu grâce au bénévolat et aux sponsors. Si la mairie de Mayenne

maintient sa promesse de subvention, il ne sera probablement pas nécessaire de solliciter les 1 000 euros de l'UFUTA

Remarques et suggestions :

- le temps alloué aux conférenciers (30 mn) est trop court
- suggestion de Nicole Petitot : faire des assises ouvertes : pour s'assurer d'un nombre convenable d'auditeurs des conférences, convier tous les adhérents qui le souhaitent : ouvrir les assises
- Solliciter davantage d'universités pour avoir davantage d'intervenants
- Les Actes des Assises requérant beaucoup de temps, le CR rédigé par Marie-Denise RISS-COLY pourrait être envoyé rapidement par e-mail aux structures et paraître en même temps sur le site de l'UFUTA. Un lien pourrait être proposé aux UIA/UTL pour communication à leurs adhérents.
- le Président rappelle que les actes sont transmis aux structures en 2 exemplaires et qu'ils sont mis sur le site selon le même principe que l'annuaire

- point négatif :

L'enregistrement vidéo. La personne qui s'était proposée n'a pas fourni les rushes demandés, a fourni un DVD au contenu inutilisable le 1<sup>er</sup> jour et un 2<sup>ème</sup> le lendemain totalement vide.

Difficultés à récupérer les documents des intervenants

Des enregistrements audio de certains intervenants ont été faits

#### **4 Retour de Belley**

A jour de sa cotisation donc retour immédiat sur vote du CA car effectué dans le délai de moins de 3 ans

*Contre : 0    Abstention : 0    Pour : adopté à l'unanimité*

#### **5. Point financier**

La perte apparaissant dans les documents fournis par Christian LATRY est la conséquence de la perte d'adhérents due à l'impact du Coronavirus sur notre activité.

Une reprise de réserve à hauteur de 3 000 euros sera nécessaire mais la trésorerie reste à bon niveau soit 59 000 euros

Stéphane RAVAILLE et Christian LATRY informent le CA que, malgré des demandes répétées, Meaux reste injoignable

#### **6. Dossiers prioritaires**

- Constitution d'un groupe « Convention collective » :

Stéphane RAVAILLE, Monique FALLEAU, Nicole PETITOT, Christine MIEGGE, Geneviève LANGLOIS, François AMBOLET, Françoise CLAUDEL, plus Lisette LETEXIER (qui, non-présente au CA sera contactée) Nicole PETITOT ? et Ariane CHARTIER. D'autres volontaires pourraient être intégrés comme la personne de l'UTL du Mans qui a beaucoup travaillé sur le sujet

*Vote : adopté à l'unanimité*

Le Président va envoyer un questionnaire « Balotilo » pour fixer une date de prochaine réunion.

- contacts avec les ministères : Stéphane reprend les contacts et envoi du bilan convention multipartite

-Groupe Communication

Monique FALLEAU prévoit de prendre contact en octobre avec les UTL présentes à Mayenne

Commission Label : Dinard a envoyé son dossier à Stéphane Ravaille à la mi-juillet

Aspect juridique des conférences à travailler

UTL34 va faire une proposition pour les conférences en virtuel par Teams : payant

L'UTL de Haute-Mayenne est invitée le 15 octobre prochain par l'AMF et aura un stand UTL et UFUTA

### **7. Chardons 2024**

Lancer l'appel à candidature :

Thème : Unique ou libre ? ce dernier item laisse place à une plus grande créativité

Points à étudier par le Comité scientifique :

- élaboration d'une grille de notation
- Prix du public : du fait de l'élargissement des domaines de compétence des chardons faire des propositions pour chaque catégorie

### **8. Les Plumes**

Le fait d'ajouter des catégories implique de modifier le règlement ; Lors du prochain CA en octobre seront votées 2 nouvelles catégories : bande dessinée et pamphlet humoristique.

### **9. AG 2023**

Lieu : Saint-Germain -en- Laye ; Date : 13 juin 2023

Un CA est prévu la veille, le 13 juin AG et conférence à répartir entre matin et après-midi. Si on ne peut avoir de conférence, il serait possible d'organiser une réunion « journée des dirigeants »

Le repas du midi est pris en charge par l'UFUTA

CA : à la charge de l'UFUTA et éventuellement 1 ou 2 suppléants invités

Pour 2024 recherche de lieu pour l'AG en région parisienne ; l'UIA 94 pourrait se proposer si elle parvient à trouver une solution de restauration satisfaisante pour le déjeuner

### **10. Convention avec SK Bridge**

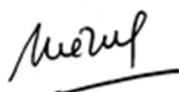
Dans un premier temps il s'agit d'un échange verbal

SK Bridge organise des stages - payants - dans toute la France ; le public concerné par ces stages est le même que celui des UTL. Le logo de l'UFUTA a été mis sur leur site et l'UFUTA les met dans la liste des partenaires

Stéphane propose une convention avec cet organisme : création d'un lien sur notre carte interactive situant les lieux « SK bridge »

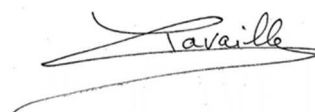
*Contre : 0    Abstention : 0    Pour : adopté à l'unanimité*

La secrétaire



Céline MENIL

Le président de l'UFUTA



Stéphane RAVAILLE